



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation territoriale de

Affaire suivie par Pascal RIDGEN
pascal.ridgen@moselle.gouv.fr
03 87 28 30 80

Metz, le
- 2 JUL. 2018

Monsieur le Maire de la
Commune d'Oberdorff
10, rue de l'Eglise
57320 OBERDORFF

Objet : Dossier de déclaration concernant la dérivation des eaux de ruissellement du versant " Odenhoven " - Chemin des Bois et rejet d'eau pluviale à OBERDORFF

Accord immédiat

P.J : 1 dossier + Fiche descriptive
Récépissé de déclaration

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

• **Dérivation des eaux de ruissellement du versant " Odenhoven " et rejet d'eau pluviale**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : 18 juin 2018
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : 57-2018-00271
- Dossier réalisé par : ECOLOR de Fénétrange

Je vous précise que votre dossier est complet et régulier sur le fond au titre de la «Loi sur l'Eau», et je vous prie de trouver ci-joint le **«récépissé de déclaration»** clôturant son instruction administrative. Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier**. Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration. Le dossier sera consultable en mairie.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Copie transmise pour information :

- Bureau d'Etudes ECOLOR
7, place Albert Schweitzer
57930 FENETRANGE

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU


VALERIE ANTOINE-POTIER